Une image de synthèse de la future construction sur la place de la Gare, qui abritera commerces et logements. PHOTOMONTAGE

Une petite tour de onze étages au cœur de Pully

La Commune veut construire un bâtiment emblématique sur la place de la Gare. «Pas une tour», disent les autorités

Marie Nicollier

Lieu aussi fréquenté que peu avenant, la place de la Gare occupe une position stratégique dans l'épais dossier du réaménagement du centre-ville de Pully. Agencée au milieu des années 80, la zone a pris un sérieux coup de vieux. Les autorités s'attaquent à ce chantier pour en faire un espace convivial favorisant la mobilité douce. La pièce maîtresse du projet est la construction d'un bâtiment de onze étages sur la place de la Gare, sur un terrain vague appartenant à la Commune.

Le plan de quartier devrait être soumis à l'approbation du Conseil communal en début d'année prochaine. «Nous n'avons pas encore commencé à chercher un promoteur, explique Martial Lambert, municipal en charge de l'Urbanisme. Peut-être n'y aura-t-il finalement que sept étages au lieu de onze pour des raisons financières ou pratiques.»

«Densifier modérément»

Depuis l'annonce du projet, l'édifice est souvent qualifié de tour. Martial Lambert conteste. «Ce n'en est pas une, puisqu'il n'est pas considéré comme tel en matière de normes de sécurité. Même si nous sommes obligés de construire en hauteur à Pully, nous resterons raisonnables. Il n'y aura jamais de tour Taoua ici *(ndlr: 26 étages et 86 mètres de haut)*. L'idée est de densifier modérément tout en ayant un bâtiment emblématique qui se voit de loin et marque l'entrée dans le cœur de la ville. Les gens ne doivent pas s'inquiéter; nous ferons des séances d'information.»

Les autorités pulliéranes préfèrent donc le terme de «bâtiment haut» ou «surélevé». A bien des égards, l'immeuble projeté correspond pourtant à la définition faite dans le rapport final sur l'implantation des tours dans l'agglomération Lausanne-Morges, dont Pully est l'un des quatre centres avec Morges, Renens et Lausanne. «Une tour constitue un signe dans la ville, en se démarquant clairement des bâtiments environnants déjà réalisés ou à réaliser (...), peut-on y lire. Sa forme présente un élancement certain, affirmant sa verticalité dans une proportion importante par rapport à son emprise au sol.» Les auteurs se refusent à donner une hauteur déterminée - traditionnellement, le dépassement d'une échelle de pompiers -, arguant que ce seul critère est réducteur.

Envie d'un hôtel

Le bureau lausannois d'architecture Tribu partage cet avis, estimant que limiter la définition d'une tour aux 30 mètres de l'échelle des soldats du feu est insuffisant. Dans un mode d'emploi paru en 2012, les professionnels définissent la tour comme un «bâtiment élancé et singulier» dominant un édifice ou un ensemble architectural.

«De ce point de vue-là, le bâtiment est assimilable à une tour même si pour moi, objectivement, ce n'en est pas une, réagit le syndic, Gil Reichen. Il est clair que la construction est haute pour Pully et peut provoquer des réactions, mais, pour l'instant, elles sont positives.»

Tour ou pas tour, la construction qui devrait voir le jour en 2017-2018 abritera des logements et des commerces. «A titre personnel, je souhaite qu'elle héberge un hôtel-voyageurs destiné aux hommes et femmes d'affaires de passage», ajoute Martial Lambert.

Terrain vague bien utile

● Le secteur de la gare CFF de Pully poursuit sa mue après le rehaussement de trois ponts pour laisser passer les trains à deux étages. Il s'agit maintenant de créer quatre nouveaux accès aux quais avec des escaliers et un ascenseur. L'appel d'offres pour ces travaux vient d'être publié dans la *Feuille des avis officiels*. L'accès central actuel sera détruit et une nouvelle connexion piétonne verra le jour grâce à la surélévation d'un bâtiment permettant une liaison directe et horizontale avec la place de la Clergère. Les travaux débuteront en septembre; le terrain vague qui abritera le futur immeuble de onze étages fera office de dépôt de chantier. «Cela explique qu'il soit laissé à l'abandon», note le municipal Martial Lambert.